

Convention 2.1 : pour les dommages incendie - ACONV

Code produit : ACONV

Niveau : Perfectionnement

Modalité : E-learning

Durée (en heure) : 2.33

Tarif : 300,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public : Gestionnaires de
sinistres en assurance
multirisque habitation

Prérequis :

aucun

Objectif

Connaître et comprendre les mécanismes d'application de la convention 2.1 pour améliorer le traitement des dossiers sinistres.

Programme de la formation

- Préambule et champ d'application de la convention 2.1
- Définition et dispositions relatives aux contrats d'assurance
- Modalités de prise en charge des dommages
- Cumul d'assurances de choses et actions en remboursement
- Quiz final

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.